

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité- Dignité- Travail



**Allocution de Son Excellence Madame Catherine SAMBA
PANZA, Chef de l'Etat de la Transition de la République
Centrafricaine à l'occasion de la 69^{ème} Session de
l'Assemblée Générale des Nations Unies.**

NEW YORK, 27 SEPTEMBRE 2014

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat,
 Mesdames, Messieurs les Chefs de Gouvernement,
 Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégations,
 Monsieur le Président de la 69^e session,
 Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies,
 Distingués Personnalités,
 Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur et une légitime fierté de prendre la parole du haut de cette tribune au nom de mon pays, la République Centrafricaine, à l'occasion de cette 69^e session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies, notre Organisation commune.

Permettez-moi tout d'abord d'adresser au nom de la délégation qui m'accompagne ainsi qu'en mon nom propre, mes vives félicitations à Monsieur **SAM KUTESA**, Ministre des Affaires Etrangères de la République de l'Ouganda pour sa brillante élection à la présidence de cette 69^e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Mes félicitations vont aussi à l'endroit de Monsieur **John ASHE**, pour avoir présidé avec succès la soixante huitième Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, Session au cours de laquelle la situation de mon pays a été largement débattue et fait l'objet de différentes résolutions du Conseil de Sécurité.

Je tiens à exprimer tout particulièrement à Monsieur **Ban KI-MOON**, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies, toute ma gratitude et celle du peuple Centrafricain pour son dynamisme et son engagement en faveur de mon pays, engagement qui s'est matérialisé par sa visite en avril 2014 à Bangui au cours de laquelle il a touché du doigt la réalité de la crise Centrafricaine.

C'est surtout le lieu d'adresser solennellement à toute la Communauté Internationale ici représentée, la profonde reconnaissance du Peuple Centrafricain pour son engagement sans faille et sans relâche en faveur de mon pays en détresse. Cette reconnaissance va précisément à l'endroit des Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de l'Union Africaine (UA), de l'Union Européenne (UE), de la Médiation Internationale sous la Conduite du Président de la République du Congo.

Cette reconnaissance va également à l'endroit de la France avec la détermination exemplaire de son Président, des Etats Unis d'Amérique ainsi que des Membres du Groupe International de Contact sur la République Centrafricaine pour leur soutien sans cesse renouvelé aux Autorités de la Transition dans leur recherche de la sécurité, de la paix et de la stabilité dans leur pays.

Monsieur le Président,
 Excellences, Mesdames, Messieurs,

La présente Session se tient dans un contexte où mon pays connaît toujours une situation préoccupante aux plans sécuritaire, humanitaire et économique qui nous interpelle tous en tant que Etats Membres de la Communauté Internationale.

L'instabilité politique et les conflits internes récurrents depuis plus de deux décennies ont plongé la République Centrafricaine dans une situation de vulnérabilité extrême. Depuis décembre 2012, la République Centrafricaine est secouée par une des plus graves crises de son histoire. Le peuple centrafricain s'est retrouvé dans une situation dramatique.

Après la démission de mon prédécesseur le 10 janvier 2014, j'avais répondu aux cris de détresse de la population Centrafricaine en me présentant à l'élection du nouveau Président de la Transition. Mon élection a suscité beaucoup d'espoir au sein de la population de mon pays qui a accueilli l'élection de la Première Femme Présidente Centrafricaine que je suis, comme le signe d'une rupture et d'un nouvel avenir.

J'ai alors senti le poids de la responsabilité qui m'incombait désormais et pris la mesure de la situation dont j'ai hérité.

Avec détermination, je me suis immédiatement attaquée à cette situation, avec le soutien de la Communauté Internationale, conformément à la feuille de route de la Transition dont les principaux axes sont la restauration de la sécurité et la consolidation de la paix, le règlement de la crise humanitaire grave, le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur toute l'étendue du territoire, la relance des activités économiques et l'amélioration de la gestion des finances publiques, sans oublier la tenue des élections libres, transparentes et démocratiques. A cela s'ajoute le retour des réfugiés et déplacés internes qui constitue aussi un défi qu'il nous fallait relever.

Aujourd'hui, je voudrais me réjouir de ce que mes appels à la communauté internationale pour appuyer les efforts de la Transition ne sont pas restés sans réponses puisque des appuis multiformes nous ont été apportés grâce auxquels le pire a été évité dans mon pays.

Ces efforts conjugués ont abouti à des avancées perceptibles tant au plan sécuritaire qu'aux plans humanitaire, économique et politique.

- Au plan sécuritaire

Je voudrais encore saluer l'adoption par le Conseil de Sécurité de la Résolution **2149 le 10 Avril 2014** autorisant le déploiement de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) qui a constitué une réponse forte de la Communauté Internationale à la crise Centrafricaine et qui a abouti depuis le 15 Septembre dernier au transfert de l'autorité de la MISCA à la MINUSCA.

Je tiens à remercier tous les Etats qui ont mis à la disposition de cette Mission leurs contingents ainsi que leurs contributions matérielles et financières. Nous fondons beaucoup d'espoir sur le déploiement de cette Mission qui devrait contribuer de manière effective et efficace à la sécurisation du pays, à la paix et au développement durable.

Il n'en demeure pas moins que la réussite de cette Mission dépendra aussi de l'implication à ses côtés des forces de défense et de sécurité nationales susceptibles d'apporter un support à cette Mission pour leur connaissance du terrain.

Je voudrais solliciter la grande compréhension et la mansuétude de la Commission des sanctions pour que l'embargo sur les armes en République Centrafricaine soit réexaminé.

Parallèlement à cela, il est aussi urgent, au sortir du forum de Brazzaville qui a abouti à la signature d'un accord de cessation des hostilités, d'aller au désarmement de tous les groupes armés, à la réforme du secteur de la défense et de la sécurité et surtout à la mise en œuvre du programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR). Là aussi, nous aurons besoin de l'appui conséquent de la Communauté Internationale.

- **Au plan humanitaire**

Des efforts notables ont été enregistrés depuis le mois de janvier 2014. A ce jour, le nombre des déplacés internes est passé de 900 000 à 175.000 personnes. Ce qui signifie que 81% de ces déplacés internes ont quitté les sites de fortune pour regagner leur communauté.

Malgré cette amélioration, la situation humanitaire de manière générale reste préoccupante car tributaire de la situation sécuritaire fragile, notamment dans l'arrière-pays. Des efforts doivent être concentrés sur le retour des 400.000 réfugiés dans les pays voisins. De même, les ressources mobilisées à ce jour ne couvrent que 48% des besoins humanitaires exprimés. Sur ce volet, nous attendons les autres décaissements pour aider au retour des déplacés et des exilés dans leurs foyers habituels.

- **Au plan économique**

L'économie de la République Centrafricaine a été frappée de plein fouet par cette crise profonde. Il en est résulté que le taux de croissance du pays est tombé à - 36 % en 2013, le plaçant du coup en récession profonde. Dans l'ensemble, les populations éprouvent encore d'énormes difficultés d'accès aux produits de première nécessité en raison aussi des tensions inflationnistes.

Grâce à une diplomatie active, la République Centrafricaine a bénéficié des appuis budgétaires d'urgence des pays de la CEMAC et de la CEEAC, d'un Accord signé avec le FMI pour la conclusion d'un programme à titre de facilité des crédits rapides ; d'appuis budgétaires de la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement, de l'Union Européenne ainsi que des Accords signés avec la France pour un appui budgétaire.

Au-delà des annonces, la mise à disposition effective de ces fonds permettra de relancer les activités économiques et d'engager le pays sur la voie de la croissance. Le Plan d'Urgence et de Relèvement Durable (PURD) a été conçu pour répondre efficacement à la crise économique et l'une de nos fortes attentes à l'endroit de la Communauté Internationale est de nous apporter tout l'appui nécessaire à la mise en œuvre effective de ce plan.

- **Au plan du dialogue politique et de la réconciliation nationale**

Afin de permettre le mieux vivre ensemble entre tous les centrafricains, j'ai toujours mis l'accent sur le désarmement des cœurs et des esprits, en vue d'une véritable réconciliation nationale.

Le premier pas ayant été franchi à Brazzaville le 23 juillet 2014, par la signature de l'Accord de cessation des hostilités, par tous les acteurs de la crise., il est désormais question de poursuivre le processus en terre Centrafricaine en donnant d'abord l'occasion aux populations à la base de poser leur propre diagnostic de la situation du pays assorti de leur vision de l'avenir et en réunissant ensuite tous les acteurs de la crise autour d'une table pour réfléchir au nouveau pacte républicain de refondation de l'Etat.

La République Centrafricaine formule le vœu ardent qu'une attention particulière soit accordée à ce processus politique dont la réussite dépendra aussi des moyens conséquents de sa réalisation.

**Monsieur le Président,
Excellences, Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais me réjouir de la pertinence du thème qui a été choisi pour l'assemblée générale de cette année. Ce thème devrait donner lieu à une évaluation des acquis des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et des défis émergents. Il vient à point nommé puisque notre monde est encore secoué par des crises de tout genre en Afrique, au Moyen et Proche Orient, en Asie, en Europe de l'Est et en Amérique Latine. La fièvre hémorragique Ebola qui sévit dans la région d'Afrique de l'Ouest avec le risque d'une expansion au-delà de cette région est un autre défi de l'heure à cause des conséquences économiques et humanitaires néfastes à l'échelle de nombreux pays.

Je voudrais saisir cette tribune pour adresser aux pays frères d'Afrique touchés par ce fléau qui a causé tant de morts mes sincères condoléances et celles du peuple centrafricain. Egalement je présente mes condoléances et celles du peuple Centrafricain au Président Français François HOLLANDE et au peuple Français pour l'ignoble assassinat d'Hervé GOURNET qui nous a tous émus.

Ce lâche assassinat vient opportunément rappeler la nécessité d'une lutte plus accrue contre le **terrorisme** qui demeure une grande menace pour la planète et un réel obstacle à la promotion de la sécurité et de la paix internationale. La République Centrafricaine plaide en faveur d'une plus grande mobilisation de la communauté internationale contre le terrorisme et notamment contre la secte **Boko Haram** qui opère au Nigéria et au Cameroun non loin des frontières de mon pays et contre la **LRA** qui sévit encore sur le territoire de ce pays.

De la même manière, la République Centrafricaine est contre la prolifération **des armes légères et de petit calibre** qui continuent de faire l'objet d'un commerce illicite et qui alimentent les conflits les plus dramatiques dans le monde, en Afrique tout particulièrement. La République Centrafricaine félicite les efforts consentis pour aboutir à la signature du traité sur le commerce des armes et à l'adoption de la **résolution 2117** (2013) du Conseil de Sécurité sur la non-prolifération des armes légères et de petit calibre dont elle attend une application effective sur son territoire.

Lié aux situations de guerre, il y a la question de la **justice et des Droits de l'Homme**. Je suis fortement engagée contre l'impunité. La République Centrafricaine en tant que partie au Statut de Rome continuera de soutenir les actions de la Cour Pénale Internationale dans sa lutte contre l'impunité pour les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale et particulièrement mon pays.

Dans ce cadre, la République Centrafricaine appuie l'initiative prise par la France et le Mexique en vue de l'allègement de l'utilisation abusive du droit de veto pour les cas de massacres contre les populations civiles, de crimes de guerre et de génocide.

Mon pays s'était engagé pour l'atteinte des OMD en élaborant, pour la période 2008-2010, une stratégie nationale dénommée Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté qui a été mise en œuvre et qui a permis quelques résultats palpables, notamment dans les domaines de l'eau/assainissement et de l'éducation. Une nouvelle version de ce document pour la période 2011-2015 a aussi été élaborée qui a connu un début de réalisation jusqu'à la survenue des dernières crises qui ont tout remis en cause.

Si la République Centrafricaine veut s'arrimer aux OMD, il-lui faut consentir des efforts de rattrapage exceptionnels. Compte tenu de la fragilité de sa situation actuelle, cela ne peut être possible qu'à condition d'un concours exceptionnel de la Communauté Internationale.

C'est le lieu d'attirer l'attention de la Communauté Internationale sur **les pays enclavés sans littoral** comme le mien et d'en appeler à la solidarité internationale pour qu'une aide conséquente leur soit accordée afin d'alléger le poids lié à leur vulnérabilité économique tout en facilitant la mise en œuvre du programme d'action d'Almaty.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais saluer les efforts consentis par la communauté internationale pour estomper **le changement climatique** et ses impacts négatifs sur le monde et encourage fortement tous les pays à ratifier l'amendement de **DOHA** au protocole de **KYOTO**, de reconduire les principes de la convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique dans le nouvel accord qui sera adopté à Paris en 2015.

La République Centrafricaine est contre toutes les velléités de partition et les menaces contre l'intégrité territoriale des nations. A ce titre, elle soutient la **position du Royaume du Maroc sur la question du Sahara** et ce, conformément aux Résolutions **1754 (2007) et 2152 (2014)** du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans rendre un hommage appuyé à l'action de l'ONU en faveur de la paix dans le monde.

Je voudrais aussi exprimer ma fierté pour le courage, la grande capacité de résilience du peuple Centrafricain et sa détermination à se relever de ces récurrentes crises qui lui ont infligé d'indicibles souffrances.

Vive l'Organisation des Nations Unies,

Vive la solidarité internationale pour que règnent la sécurité et la paix dans le monde.

Je vous remercie.